

UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL



IST-HIA
Institut Supérieur du Tourisme
de l'Hôtellerie et de l'Alimentation

Diplôme Universitaire de Gardien de Refuge de Montagne

Note de Synthèse

Les refuges de montagne :

Des outils pour l'attractivité durable des territoires ?

présenté par Guillaume VILLENAVE

sous la direction de Guillaume BAILLY

Diplôme Universitaire de Gardien de Refuge de Montagne

Note de Synthèse

Les refuges de montagne :

Des outils pour l'attractivité durable des territoires ?

présenté par Guillaume VILLENAVE

sous la direction de Guillaume BAILLY

Remerciements

Sincères remerciements à toutes les personnes ayant été sollicités pour la réalisation de cette note.

Sommaire

Liste des abréviations :	6
Introduction :	7
Première Partie : principes et dynamiques de l'attractivité territoriale.....	9
1. Les territoires de montagne : des témoins privilégiés et représentatifs de l'évolution des rapports entre les sociétés et leur milieu.....	9
1.1 Des Monts Maudits à la Montagne rêvée.....	9
1.2 Modification des rapports à l'espace.....	10
2. L'attractivité territoriale comme outil de développement durable des territoires de montagne.....	11
2.1 Définition générale	11
2.2 Les enjeux de l'attractivité.....	12
2.3 Moyens de l'attractivité : la valorisation des ressources territoriales..	13
2.4 Un contexte favorable.....	14
2.5 Différentes formes de valorisation des ressources territoriales.....	15
Deuxième partie : les refuges de montagne, des éléments de l'attractivité des territoires.	17
1. Les refuges : des outils majeurs de la valorisation de la montagne....	17
1.1 D'une mise en valeur générique de la ressource « montagne »...17	
1.2 ...vers une valorisation globale du patrimoine des territoires....18	
1.3 Les ressources immatérielles : éléments majeurs à mobiliser .20	
2. Conditions et obstacles généraux à l'intégration territoriale des refuges.....	21
2.1 La prise de conscience des enjeux de l'intégration territoriale...21	
2.2 Une remise à niveau du parc indispensable mais difficile.....22	
2.3 Etat des lieux des préoccupations des acteurs territoriaux.....22	
2.4 ... et des attentes des usagers.....	23
Troisième partie : du concept à la réalité.	25
1 Le refuge d'Avérolle.....	24
1.1 Eléments contextuels et de localisation.....	24
1.2 L'intégration territoriale en question.....	26
2. Les refuges du massif du Mont-Blanc (secteur Chamonix.....	29
2.1 Un haut lieu touristique de montagne.....	29
2.2 La situation générale du parc.....	29
2.3 Analyse des points forts et faiblesses de l'intégration territoriale des refuges chamoniards (versant Mont-Blanc).....	30
Conclusion.	38
Table des cartes, figures et tableaux :	39
Bibliographie.	40

Liste des abréviations :

- ADSM : Association de soutien aux sports de montagne
- CAF : Club Alpin Français
- FFCAM : Fédération français des clubs alpins et de montagne
- DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire
- OHM : Office de haute montagne
- REEMA : Réseau d'éducation à la montagne alpine

Introduction :

La montagne, espace largement humanisé et devenu au cours des dernières décennies un terrain de jeu répondant aux besoins de loisirs de la société moderne, est aujourd'hui confrontée à de nombreux enjeux liés à sa fréquentation, sa pratique et son aménagement.

Pour les territoires montagnards, actuellement tous plus ou moins dépendants de l'économie touristique, ces enjeux présentent des aspects à la fois environnementaux (protection du milieu et des espèces, gestion des flux touristiques, adaptation au changement climatique...), socio-économiques (développement ou diversification de l'activité touristique, maintien de l'emploi, mise en place d'un tourisme « doux »...) ou encore culturels (valorisation du patrimoine et des activités traditionnelles, préservation de l'esprit de l'alpinisme...) et renvoient directement à la question du développement durable. Ces territoires apparaissent ainsi pour de nombreux aménageurs et décideurs, comme des laboratoires idéals pour expérimenter des politiques attachées aux principes du développement durable.

Les refuges de montagne, « emblèmes par excellence d'une montagne humanisée mais déconnectée du quotidien »¹ sont, du fait de leur localisation en sites isolés, du lien étroit qu'ils permettent entre ce milieu et ses pratiquants, de leurs missions de service public mais aussi de leur histoire et de l'imaginaire auxquels ils renvoient, des éléments à part de l'aménagement de la montagne qui ne peuvent rester à l'écart des réflexions générales concernant le devenir des pratiques de la montagne et du développement de ses territoires. Par conséquent il me paraissait intéressant d'aborder la question de la place accordée aux refuges dans les discours portés par les différents acteurs de l'aménagement de la montagne (élus, techniciens, gestionnaires, professionnels, pratiquants...) et d'envisager quel rôle sont-ils amenés à prendre dans le cadre de la mise en œuvre de politiques de développement durable dans les territoires auxquels ils appartiennent.

Le sujet étant vaste le choix a été fait d'envisager le rôle des refuges en termes d'attractivité territoriale et de nous interroger si dans cette optique ils sont, ou peuvent être, des atouts voire des outils pour les territoires.

Etant donné les débats souvent passionnés et parfois houleux concernant l'avenir des refuges, tant de point de vue global que local (polémiques et conflits nées autour des rénovations du Refuge de l'Aigle ou du Gouter,...) l'hypothèse initiale sera qu'ils le sont et, afin de vérifier cette intuition, notre propos se décomposera en trois questionnements :

¹ Georges ELZIERE, président de la FFCAM lors des « Synthèses des Assises de l'alpinisme et des Activités de Montagne » de Grenoble en avril 2011

- un premier autour de la pertinence de notre problématique : en quoi et pourquoi les refuges sont, ou seraient-ils, des éléments à part entière de l'attractivité des territoires ?
- un second, en cas de validation de la première question, s'interrogera sur les conditions, les modalités et formes de la contribution des refuges à l'attractivité territoriale ;
- enfin dans un dernier temps nous aborderons la question de l'adaptation et la contextualisation de ce processus général à l'échelle locale.

La première partie, essentiellement théorique, présentera les concepts généraux de l'attractivité territoriale, ses enjeux et sa réalité dans le contexte actuel des territoires de montagne.

Dans un second temps nous reviendrons sur la pertinence d'envisager les refuges de montagnes comme des outils d'attractivité et, en cas d'affirmative, sur les moyens, les acteurs et les modalités de leur participation à un tel processus.

Enfin dans un dernier temps à la suite de retours d'expériences, d'observations et de confrontations de différentes situations vécues sur le terrain nous tâcherons de terminer comment, au-delà les grands discours, se traduit concrètement l'intégration des refuges aux territoires et leur contribution à leur attractivité.

Première Partie : principes et dynamiques de l'attractivité territoriale.

Afin d'évaluer la pertinence de considérer les refuges comme des outils, actuels ou en devenir, de l'attractivité territoriale il convient de définir ce concept, ses principes et ses dynamiques, et de décrire la manière dont elle est appréhendée, se manifeste et s'inscrit dans les enjeux posés aux territoires de montagnards mais aussi, au préalable, de revenir sur la définition de la notion même de territoires de montagne.

1. Les territoires de montagne : des témoins privilégiés et représentatifs de l'évolution des rapports entre les sociétés et leur milieu.

Le territoire, selon les géographes, peut-être défini comme « une appropriation à la fois économique, idéologique, politique et sociale de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire. » (Di Méo « Les territoires du quotidien », 1996, p40). Cette notion renvoie donc à un espace géographique délimité, occupé par un groupe humain sur lequel s'expriment des réalités et des enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels et identitaires. Espace perçu, espace vécu, le territoire est le reflet et le témoin de la nature et de l'évolution des relations existantes entre les sociétés et leur espace, le milieu montagnard étant à cet égard particulièrement significatif.

1.1 Des Monts Maudits à la Montagne rêvée.

Lieu chargé de mythes et de symboles, espace sacralisé ou diabolisé, domaine des dieux (le Mont Olympe...), théâtre d'événements mythologiques (espace refuge pendant le Déluge...) et des rencontres avec le divin (Moïse au Mont Sinaï...), espace consacré à la divinité, la montagne, et spécialement la haute montagne, est longtemps restée à l'écart de l'occupation humaine, son accès en étant même selon les cultures et les époques déconseillé voire interdit. Outre ce caractère divin, elle inspirait également la crainte, de part la rigueur de son climat et de la violence de ses aléas naturels, et la méfiance envers ces occupants. « Pauvres, malpropres, renfermées et terrifiantes », « lieux de repaire pour les dieux, ermites, marginaux et brigands et de passage des marchands et des soldats »² les montagnes étaient ainsi dans

² BERNIER (X.) et GAUCHON (C.), 2013

l'imaginaire occidental davantage considérées, pour des raisons économiques ou politiques (lien commerciaux, contrôle des cols...) comme des espaces à traverser ou à surveiller plutôt qu'à vivre et à développer.

Cette image négative bascule néanmoins au cours du 18^{ème} siècle suite à partir de la publication des récits de l'exploration des glaciers de Chamonix par les aristocrates britanniques Windahm et Pococke. Ces récits vont provoquer l'engouement de la société aristocratique européenne pour la montagne, laquelle, avec l'affirmation des concepts naturalistes, rousseauistes et du romantisme va se retrouver parée de nombreuses vertus morales, paysagères ou encore hygiénistes.

A l'aube de la Révolution Industrielle la montagne est ainsi devenue le symbole idéalisé d'une nature libre et pure en opposition aux plaines soumises, à travers l'industrialisation et l'urbanisation, à la brutalité de la domination humaine. Ce renversement des représentations concerne également les montagnards dont la littérature exalte dorénavant les qualités morales de courage, de sobriété, de résistance face à un environnement rigoureux alors vante leurs communautés, édifiées en modèle de simplicité, de solidarité et d'égalité, en opposition à l'individualisme et aux vices des nouvelles sociétés urbaines.

1.2 Modification des rapports à l'espace.

Ce changement de paradigme va marquer l'avènement du tourisme de montagne autour du développement de nouvelles pratiques de cet espace qui illustre l'ambiguïté des rapports de la société industrielle naissante :

- une pratique douce et contemplative, propice à travers la découverte de la pureté du cadre naturel et la fréquentation des « bons montagnards » au ressourcement physique et moral de l'individu ;
- une pratique « prométhéenne » et ascensionniste qui, initialement justifiée par de considérations scientifiques, devient avec l'avènement de l'alpinisme au tournant du 19^{ème} siècle une pratique essentiellement sportive et un but en soi motivée par le défi et la perspective de l'exploit sportif. La course aux premières qui en découle, dans les Alpes puis à l'échelle du globe, reflétant la volonté de domination de la nature par l'homme de l'ère industrielle.

Qu'elle revête la forme d'une pratique icarienne, désintéressée et soucieuse de maintenir la pureté de la montagne, ou d'une pratique prométhéenne et conquérante la fréquentation de la haute montagne va nécessiter un minimum d'équipement avec la construction des premiers refuges de montagne, modestes édifices ne pouvant guère accueillir plus de dix personnes à leurs débuts, mais qui constituent des étapes précieuses et des abris utiles dans lesquels randonneurs ou alpinistes peuvent trouver refuge. Par la suite, grâce à l'action décisive des sociétés alpines naissantes, ces

constructions vont se multiplier et se transformer sous l'effet des innovations technologiques (apparition de nouvelles techniques et matériaux de construction...) et de l'évolution des rapports et des pratiques de la montagne (développement des pratiques hivernales, courses de glaciers, escalade...).

Bénéficiant de ce premier mouvement d'équipement qui accompagne et favorise l'essor de pratiques initialement réservés à une petite élite aristocratique et bourgeoise, profitant de la valorisation de l'image de la montagne (« la montagne c'est la santé », « la montagne comme école de la vie »...) le tourisme de montagne va connaître au cours du 20^{ème} siècle une croissance et des mutations considérables (avènement du tourisme de masse, multiplication des activités de pleine nature, mondialisation du ski, aménagement des stations...).

L'avènement de cette économie touristique tout en permettant l'ouverture et le développement des territoires concernés va profondément modifier leurs structures sociales, démographiques, spatiales, environnementales, culturelles, économiques et urbaines. Les dernières décennies du 20^{ème} siècle voient néanmoins se manifester une prise de conscience des dérives du développement touristique suivi jusqu'alors (sur-fréquentations des espaces naturels, banalisation des paysages, disparition des activités traditionnelles au profit d'une mono-activité touristique, standardisation de l'offre de loisirs, exode des jeunes...) et la volonté de le réorienter, conformément aux objectifs des concepts émergents du développement durable (progrès économique, justice sociale et protection de l'environnement), vers un « mode de développement répondant aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »³ conciliant la préservation du patrimoine local, les besoins des habitants et les nouvelles attentes de la clientèle

Malgré ces évolutions les territoires de montagne restent ainsi de nos jours encore perçus comme des territoires à part, jugés plus sensibles et requérant davantage d'aides, les lois du 9 janvier 1985 et du 23 février 2005 reconnaissant leur spécificité (en terme de développement, d'aménagement, de protection, valorisation des ressources...) et confirmant la nécessité de prendre en compte leurs particularités dans les différentes politiques publiques.

2. L'attractivité territoriale comme outil de développement durable des territoires de montagne.

2.1 Définition générale :

³ Rapport Brundtland de 1997

Du point des économistes l'attractivité territoriale représente « la capacité d'un territoire à attirer, afin de se développer, des ressources spécifiques provenant de l'extérieur »⁴ et peut être appréhendée et évaluée à travers cinq types de critères relevant :

- du paysage et du cadre de vie ;
- de l'offre en services et en infrastructures ;
- du patrimoine culturel et de la vie culturelle, des dynamiques associatives et participatives ;
- des activités économiques et du dynamisme des acteurs professionnels ;
- de l'image, du marketing territorial et de la capacité des acteurs à s'organiser pour renforcer l'attractivité de leur espace.

Elle se décline en deux catégories différenciées et complémentaires : l'attractivité productive et l'attractivité résidentielle, chaque territoire penchant davantage vers l'une ou l'autre de ces formes selon sa situation aux vues des critères précités.

La première consiste à attirer des ressources productives (nouvelles activités, unités de production...) ainsi que les emplois et compétences qui leurs sont attachés. Elle se mesure à travers l'arrivée de nouveaux emplois créés par des centres décisions suite à la suite et à la mise en concurrence de différents territoires, ces derniers cherchant principalement à attirer les cadres du secteur privé ayant le plus d'effet d'entraînement (dépenses quotidiennes, loisirs...) sur les économies locales.

L'attractivité résidentielle reflète quant à elle la capacité à attirer certaines personnes dont les revenus et les ressources financières ne sont pas issues du territoire (touristes, retraités, navetteurs...) mais qui dépensées localement entraînent la création d'emploi et d'activités nouvelles (services, loisirs, culture...).

Pour les territoires de montagne l'attractivité territoriale est principalement de nature résidentielle et touristique et s'appuie sur la mise en avant de leurs aménités territoriales telles que le patrimoine naturel, culturel ou la qualité de vie. Pourvoyeur direct de richesses et d'emplois sur le territoire le tourisme se révèle également, selon le modèle de développement choisi, être un inducteur plus ou moins important de dynamisme économique auprès d'autres secteurs du système économique local (économies résidentielle, de services, agricole ou industrielle...)⁵.

2.2 Les enjeux de l'attractivité.

⁴ « L'attractivité touristique comme levier de dynamisation économique des territoires de montagne », Rapport préparatoire à la 5ème biennale européenne de la montagne, Comité scientifique de la montagne, 2013

⁵ « L'attractivité touristique comme levier de dynamisation économique des territoires de montagne », Rapport préparatoire à la 5ème biennale européenne de la montagne, Comité scientifique de la montagne, 2013

Quelque soit leur degré de dépendance à cette activité le développement contemporain des territoires montagnards doit beaucoup au tourisme, ce constat restant d'actualité dans un contexte marqué par la déprise du monde rural, en raison des difficultés de l'agriculture extensive et peu productive de montagne, et les conséquences de la crise économique et de la globalisation qui affectent l'activité des vallées industrielles (vallée de l'Arve, Maurienne...). La remise en cause du modèle touristique de masse impose cependant aux territoires, au delà de leur capacité à attirer quantitativement (nombre de nuitées, capacité d'hébergement...) et qualitativement (adaptation de l'offre à la demande, notoriété...) des touristes de rechercher des interactions entre le tourisme et d'autres formes d'attractivité (migratoires, productives...).

Construire de véritables politiques de valorisation et de cohérence territoriale en capitalisant sur les ressources locales (patrimoine naturel et culturel, qualité de vie...) apparaît comme la voie à même de permettre à l'activité touristique d'être porteur de croissance et de création d'emplois durables et non délocalisables. La mise en place de cette « attractivité durable » permettant aux territoires de « retenir et drainer des hommes, des activités, des fonctions et des compétences sur un territoire grâce à ses ressources, sans les dilapider et sans négliger la qualité de vie des populations »⁶ nécessite la recherche de singularité et de spécificité, notamment à travers la valorisation d'une ressource spécifique.

2.3 Moyens de l'attractivité : la valorisation des ressources territoriales.

L'attractivité durable vise donc, en s'appuyant sur l'image globale de la qualité d'un territoire et à partir de produits locaux phares à permettre le développement d'une gamme de produits et de services spécifiques de qualité. Cette valorisation du patrimoine et des ressources locales devant aboutir, en favorisant l'essor d'un tourisme de terroir, à retisser des liens étroits entre production et territoires et favoriser les interactions entre attractivité productive et résidentielle.

A ce titre les territoires de montagne ne semblent pas dépourvus de ressources territoriales, matérielles ou idéelles, et s'appuient sur des valeurs et des images fortes.

En effet si le patrimoine naturel avec ses paysages, sa flore et sa faune emblématiques constitue souvent le principal facteur d'attractivité pour nombre d'entre eux, certaines filières agricole ou industrielles locales d'excellence, labellisées (AOC fromagères, bières artisanales...) et reconnues parfois au niveau mondial (inscription du Jura au Patrimoine mondial de l'humanité au titre de l'urbanisme horloger...) y contribuent également. En parallèle, du point de vue des représentations la montagne reste un milieu très idéalisé, associé à des légendes ou des valeurs fortes (« la Montagne c'est

⁶ « L'attractivité Touristique comme levier de dynamisation économique des territoires de montagnes »

la santé », « La montagne école de la vie », « la montagne régénératrice »...) et le séjour en montagne outre ses aspects contemplatifs, ludiques, sportifs ou encore hygiéniste conserve une portée initiatique, de découverte.

2.4 Un contexte favorable.

Dans l'histoire du tourisme de montagne la décennie 1970 a été marquée par « l'éclatement de la montagne unifiée » autour des règles et des pratiques de l'alpinisme classique (effort et la progression, dépassement de soi, humilité, contact avec le milieu naturel...) avec une « segmentation de ses pratiques et de ses représentations » autour d'activités plus ludiques et diversifiées ayant pour finalité la recherche du plaisir immédiat et de sensations fortes.

Cette évolution a eu pour effet une transformation des activités alpines en produits touristiques de masse, accessibles, aseptisés et garantis à la faveur d'une intensification des aménagements, d'un renforcement des réglementations et de la standardisation d'une offre à vocation hédoniste.

L'éloignement du contact avec un milieu naturel toujours plus aménagé, la diminution de l'engagement physique, l'érosion des notions d'aventure et l'adoption par l'utilisateur d'un comportement passif de consommateur a mis à mal des valeurs initiatiques et régénératrices de la montagne, la perte de sa fonction d'« Ailleurs », de liberté et d'évasion en la rapprochant de l'espace du « quotidien ». Toutefois, en réaction à cette évolution une partie croissante de la clientèle cherche à renouer avec l'idéal du voyage vécu comme « une digression, une autre vie passagère renouvelable indéfiniment »⁷ et un moyen de s'évader du cadre de vie et des problèmes du quotidien («météo-boulot-dodo», crise économique, perte d'identité et des valeurs dans une société de plus en plus mondialisée...). Le séjour est ainsi amené à redevenir un véritable « morceau de vie »⁸ du visiteur, à contribuer à sa recherche d'expériences et à la construction, ou la reconstruction, de leur personnalité et de son « moi ». Dans le même temps, dans le sillage de la sensibilisation croissante des sociétés à l'écologie et aux idéaux d'un développement durable respectueux de l'environnement naturel (Rapport Brundtland de 1987, Sommet de la Terre de Rio en 1992, développement des Agenda 21 locaux au cours de la décennie 1990...) les équipements touristiques lourds et les pratiques impactant fortement le cadre naturel sont rejetés par une partie de la clientèle.

Depuis la fin des années 1990 les territoires de montagne sont ainsi confrontés à de nouvelles attentes d'une clientèle touristique à la recherche de relations plus profondes, sentimentales, de réflexion et de connaissances sur la nature « réelle », les populations et le patrimoine local « de rustique, de lait frais, d'artisanat montagnard et de valeurs simples »⁹ ayant une

⁷ URBAIN, 2007

⁸ URBAIN, 2003

⁹ URBAIN, 2008

préférence pour les pratique de plein air et « soft » de la montagne minimisant les impacts environnementaux, à travers l'itinérance sportive et la randonnée sous toutes ses formes (pédestre, VTT, parapente...) les pèlerinages, les voyages spirituels ou les expériences écologiques.

La nature de ces attentes présente donc à la fois autant une opportunité et qu'une obligation, la notoriété et l'équipement touristiques d'un site ne suffisant plus à attirer la clientèle, dans la perspective de la mise en œuvre des conditions nécessaires d'une attractivité durable.

2.5 Différentes formes de valorisation des ressources territoriales.

La condition pour qu'à partir d'un produit leader, une gamme de produits et de services se développe et contribue à un processus d'attractivité territoriale est liée à la capacité qu'ont les acteurs publics et privés de ce territoire à s'organiser pour pérenniser, enrichir et valoriser une ressource initiale. La qualité de cette valorisation qui peut aller d'une valorisation générique simple à une mutation qualitative, contribuant à une offre territoriale plus complexe, dépend directement du type de gouvernance adoptée, c'est-à-dire du type de coordination d'acteurs à l'œuvre sur ce territoire¹⁰, celle-ci pouvant être :

- une gouvernance sectorielle de la ressource, regroupant uniquement les acteurs directement liés à la ressource (producteurs...) ;
- une gouvernance intersectorielle de la ressource, intégrant des acteurs d'autres filières collaborant entre eux pour réaliser une offre de site de type « panier de biens »¹¹ ;
- ou une gouvernance territoriale de la ressource, qui, autour d'un projet partagé par l'ensemble des acteurs d'un territoire, engage une dynamique de mobilisation et d'actions collectives à l'échelle de ce territoire permet dans le cadre d'une logique de promotion du patrimoine local une valorisation spécifique et culturelle de la ressource initiale.

L'enjeu consiste donc pour les territoires à dépasser le cadre de la gouvernance sectorielle au profit d'une gouvernance territoriale des ressources afin d'amorcer une dynamique de développement ciblé sur la qualité territoriale et la participation à la construction de projet de territoire. Ce passage nécessite la fédération et la convergence stratégique de l'ensemble des acteurs territoriaux mais également la requalification de certains lieux qui, à la suite de changements des usages et des valeurs qui leurs sont associés, peuvent être utilisés dans le processus de création en d'une offre spécifique de site valorisant de manière optimale les ressources territoriales initiales, lesquelles une fois passées du statut potentiel à celui

¹⁰ PEQUEUR (B), ROUX (E), VOLLET (D), 2006

¹¹ PEQUEUR (B), ROUX (E), VOLLET (D), 2006

de ressources accomplies peuvent devenir pour les territoires des sources d'externalités et d'adaptation aux effets de la globalisation.

Ces éléments de contexte et le cadre théorique étant posés la question qui se pose aux acteurs et décideurs de la montagne est la suivante : les gardiens et les refuges sont-ils, ou peuvent-ils être, des acteurs et des espaces pertinents, et le cas échéant importants, d'un processus de valorisation qualitatif et spécifique des ressources territoriales et donc de l'attractivité des territoires ?

Deuxième partie : les refuges de montagne, des éléments de l'attractivité des territoires.

Simple abris, étapes pour la nuit ou aboutissement d'une excursion à la journée, observatoires du milieu naturel, terrains d'expérimentation des nouvelles technologies, outils de promotion et de sécurisation de la pratique de l'alpinisme, prestataires de services touristiques de masse ou à destination d'une clientèle plus ciblée (alpinistes chevronnés, clientèle aisée...) les refuges actuels sont multi-facettes, leurs fonctions traduisant la façon dont la société se représente et conçoit la pratique et l'aménagement de la montagne.

Nous verrons donc comment et à quelles conditions certaines de ces fonctions sont susceptibles, à travers la valorisation des ressources territoriales, de contribuer à l'attractivité des territoires.

1) Les refuges : des outils majeurs de la valorisation de la montagne.

1.1 D'une mise en valeur générique de la ressource « montagne »...

De prime abord le terme de refuge renvoie à la notion d'abri et évoque avant tout un lieu où l'on se met en sécurité face aux aléas d'un environnement montagnard imprévisible et sauvage. Avec l'essor et puis la démocratisation des pratiques alpines les refuges ont cependant largement dépassé cette simple notion d'abri et sont aujourd'hui unanimement reconnus comme des établissements d'accueil et d'hébergement en interaction avec la fréquentation de la montagne.

Malgré les multiples fonctions dont ils peuvent être attribués leur vocation première reste dévolue à la prestation de missions relevant du service public dont la première est d'assurer la sécurité des usagers. Le décret ministériel de 2007 insistant sur leur fonction d'intérêt général d'offrir un abri aux personnes de passage que le refuge soit gardé ou non et de disposer « en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public » qui doit, dans le cas où le refuge est gardé, comprendre « une salle permettant de consommer ses propres provisions » et lorsque le refuge n'est pas gardé, « offrir un hébergement sommaire »¹². Ils sont donc des outils indispensables de la

¹² Sources : ODIT France

pérennité et du développement des activités de pleine nature en montagne (randonnées à pied, en raquettes, à skis, escalade, alpinisme...) en permettant aux pratiquants de faire étape en altitude, mais également en les accueillant, en leur proposant des services de base (hébergement, restauration, réservation...) et en leur fournissant des informations sur les conditions du moment (état et fréquentation des itinéraires, de la météo...). Outre ces fonctions d'accueil, d'information, de soutien logistique et de prestataires de services leur rôle est surtout fondamental pour la sécurité en terme :

- d'information et de prévention à l'égard des usagers (mise à disposition de cartes et topos, renseignement sur l'état et la fréquentation des itinéraires, sur les conditions météorologiques...) visant à les renseigner, les rassurer ou au parfois les dissuader d'entreprendre leur activité ;
- de veille (vérification des horaires d'arrivées et retours de courses...) et de donneur d'alerte suite à un accident ou lorsqu'une cordée manque à l'appel ;
- un de soutien opérationnel lors des secours en montagne, les gardiens étant généralement en première ligne (renseignement l'itinéraire et les caractéristiques des personnes à secourir, recueil et réconfort des victimes...) et les refuges servant d'appui logistique aux les secouristes (mise à disposition de la DZ,...).

Ces pratiques représentant un élément d'attractivité majeur et spécifique des territoires de montagne, les refuges s'intègrent donc naturellement, de par leur fonctions « de base », dans un processus de valorisation générique des ressources (les activités de pleine nature) en lien avec les principaux acteurs du secteur des pratiques de la montagne (opérateurs touristiques, professionnels des activités de sports et loisirs, bureaux des guides, sécurité civile...). La présence de refuges (entretien, restauration...) est donc une source d'emplois et de revenus à la fois en raison de leur activité propre mais également des effets induits du soutien qu'ils apportent l'activité économique locale. Ces emplois et revenus spécifiquement locaux et non délocalisables permettant et leurs effets induits (maintien des personnes et d'activité économiques sur le territoire...) sont en soi une première forme d'attractive territoriale.

Il s'agit maintenant de savoir au-delà de cette première forme de contribution « basique » les refuges peuvent s'intégrer dans des processus et des formes plus complexes de l'attractivité des territoires.

1.2 ...vers une valorisation globale du patrimoine des territoires.

Les refuges de montagne ont de tous temps connu des mutations, leur fréquentation et leur activité ayant étant dictées par l'apparition,

l'affirmation et le déclin des pratiques et comportements touristiques associés à des attentes particulières de la part de leurs usagers.

Ainsi si aux premiers temps de l'alpinisme les pratiquants de montagne avaient des attentes minimalistes (sécurité, abri pour la nuit, repas frugal, information sur les conditions météorologiques...) il n'en est plus de même d'une part croissante la clientèle actuelle qui attend une certaine qualité de service et de confort. Afin de répondre à ces nouvelles exigences propriétaires et gestionnaires à améliorer le confort des refuges et aux gardiens de proposer de nouveaux services dont la qualité influe dorénavant sur la satisfaction générale des usagers et leur fréquentation. La qualité de la restauration (menu complet au dîner, restauration à la carte le midi, pâtisseries et gourmandises « maison »...) et l'hygiène (équipement de sanitaires, de points d'eau courante et parfois de douche, location de sac à viande...) s'est ainsi améliorée alors que les réglementations et contrôle en matière de sécurité et d'hygiène se sont renforcés et contraignent les refuges à se conformer aux dispositions en vigueur dans les établissements recevant du public de plaine ou de vallées.

Outre ses aspects matériels et pratiques, les refuges doivent répondre à des attentes plus profondes et diversifiées, liées aux grandes mutations de la fréquentation touristique de la montagne¹³, elle-même dépendante de l'évolution de la société et des systèmes de valeurs qui la fondent¹⁴, dont les plus marquantes sont pour rappel :

- le déclin de l'alpinisme traditionnel, fragmentation et la segmentation des pratiques sportives ;
- une modification des types de clientèles concernées par la découverte de la montagne (de l'alpiniste engagé à l'enfant admirant une marmotte...)
- le « zapping » avec la recherche d'un maximum d'émotions à vivre et d'activité à pratiquer le temps d'un séjour limité dans le temps « les gens sont plus zappeurs, plus pressés, ont moins de temps mais pas plus d'argent »¹⁵
- l'émergence de nouveaux rapports à la nature (discours sur le développement durable...), au corps, au temps (« s'évader du quotidien »...), aux valeurs (à retrouver) et aux territoires (intérêt pour le patrimoine local...)
- l'exigence de sécurité, physique mais aussi en termes de « retour sur investissement » vis-à-vis des efforts consentis (financiers, physiques, moraux...) consentis en échange de la réalisation des promesses pour le séjour.

Les refuges, produits touristiques à part entière depuis la rationalisation des pratiques de montagne se doivent d'intégrer ces nouvelles normes et critères

¹³ GUMUCHIAN(H), Les refuges gourmands pour les petits et pour les grands :

¹⁴ GUMUCHIAN (H), Les refuges gourmands pour les petits et pour les grands :

¹⁵ extrait d'entretien réalisé auprès de Rolland RAVANEL, ancien Président du Club Alpin Français de Chamonix en avril 2011.

qui se traduisent dans la politique et l'offre touristique locale (diversification et qualité de l'offre, expérience de vie, découverte du patrimoine, démarche durable...). La satisfaction de ces attentes diversifiées et parfois contradictoires selon les caractéristiques (âges, niveau d'expérience,...), les pratiques (promeneurs, randonneurs, ascensionnistes, grimpeurs...) et les objectifs (challenge et performance, initiation, ressourcement et repos, contemplatifs, mémoriel...) amène donc une requalification des fonctions de ces édifices qui constituent dorénavant pour des usagers avides d'expériences et de relations l'objectif d'un parcours et non plus une simple étape le long d'un itinéraire.

La diversification, quantitative et qualitative, des prestations qui en résulte modifie de nombreux aspects de l'activité des gardiens à l'image de la restauration (service en continu, mise en valeurs des plats du terroir, utilisation de produits locaux, bio,...), de leurs relations avec les usagers (demande d'attention et moments d'échanges plus importants et approfondis de la part de ces derniers...) ou encore de l'ambiance et de l'animation du séjour en refuge (organisation de soirées festives ou thématiques, ateliers découverte de l'environnement naturel, compétitions sportives...)¹⁶.

Cette évolution du métier, qui demande davantage de temps et d'investissement de la part des gardiens, a également pour conséquence d'ancrer davantage leur activité dans la vie du territoire et de créer des partenariats voire de véritables projets (approvisionnement, organisation d'événementiel, marketing...) avec des acteurs du monde économique (agriculteurs, producteurs, artisans locaux...), culturel (association de défense et de promotion du patrimoine...), associatif ou institutionnel local (Office du Tourisme...) avec lesquels ils n'avaient pas forcément de relations approfondies quelques décennies auparavant. Les refuges ont ainsi vocation à s'inscrire dans une dynamique de développement et de valorisation transversale, intersectorielle et locale des atouts et du potentiel d'attractivité du milieu montagnard dépassant le cadre des activités de pleine nature. Au sein de ce processus ils apparaissent non plus seulement comme un levier mais aussi comme une ressource à part entière avec un potentiel attractif fort notamment au niveau des images et des valeurs qu'ils véhiculent.

1.3 Les ressources immatérielles des éléments majeurs à mobiliser.

Les refuges ne sont pas des éléments neutres en tant que produits de l'aménagement ils sont intimement liés à l'imaginaire social et aux pratiques humaines de la montagne et s'inscrivent dans la logique des relations entre ces trois notions d'imaginaire (lié aux grands paradigmes sociaux), de pratiques et d'aménagement. Leur fréquentation ne se limite donc pas à « une simple approche matérielle, touristique, ludique ou esthétique de la montagne, elle est aussi et surtout l'illustration de la façon dont elle est perçue et de la façon dont on conçoit son aménagement et sa pratique »

¹⁶ VILLENAVE (G.), 2011

comme le démontre l'évolution et l'accumulation de leurs vocations, réelles ou imaginées, tour à tour sécuritaires, logistiques, scientifiques, sportives, touristiques, politiques, culturelles, sociales ou encore éducatrices.

Or, dans une société contemporaine majoritairement citadine en évolution rapide et en perte de repères, la fonction des mythes et des symboles reprend de l'importance et, comme le rappelait Isabelle ROUX lors des dernières Assises de la Montagnes en 201, « le refuge, dernière implantation humaine en altitude, fait partie de ceux-là « l'expérience montrant qu'il est fortement porteur d'imaginaire ». La diversité et la nature des situations et des attentes des usagers reflètent ainsi, davantage encore aujourd'hui qu'hier, les valeurs que peuvent porter les refuges et la montagne, dans la société mais pour lesquelles dans sa configuration actuelle elle ne laisse que très peu d'espace à leurs éclosions. Parmi ces valeurs déjà évoquées précédemment que le refuge permet de découvrir, d'apprendre et partager l'on peut rappeler les notions de protection, de respect, de découverte, de rencontre, d'effort, de solidarité, de partage ou encore de réconfort qui permettant de construire et de souder les individus, notamment les jeunes. Certains refuges peuvent ainsi être utilisés comme un lieu d'apprentissage propice à la construction de l'unité d'un groupe notamment vis-à-vis des scolaires (à l'occasion d'un séjour en début d'année), d'entreprises (séminaires ou comité d'entreprise...) ou de particuliers (enterrement de vie de garçons...).

Au-delà des valeurs, de l'effort et du dépassement de soi la recherche d'un dépaysement, d'une qualité de vie et d'un bien être retrouvé au contact de la nature avec ainsi qu'une curiosité réelle pour la vie quotidienne en montagne et la découverte du patrimoine local sont également des éléments forts de l'attractivité des refuges.

Symboles de la renaissance de territoires montagnards longtemps marginalisés dont l'affirmation de l'alpinisme et du tourisme ont permis le développement, témoins et vestiges des différentes périodes de l'aventure alpine, théâtres d'exploits ou de drames ayant marqué de l'historiographie locale, les refuges sont les fruits et les marqueurs d'une longue histoire et constituent des lieux pouvant contribuer à la mémoire, à l'apprentissage, à l'appropriation et au partage du patrimoine local et éléments de patrimoine et au-delà participer à la construction d'une identité et d'une vision collective des territoires.

2) Conditions et obstacles généraux à l'intégration territoriale des refuges.

2.1 La prise de conscience des enjeux de l'intégration territoriale.

S'il paraissait admis il y a encore quelques années que la mise en avant des refuges constituait « un socle intéressant pour participer à la relance de la montagne » ce constat apparaît aujourd'hui non plus comme un choix mais

une nécessité et demande à être élargi au sein d'un cadre global et non plus confiné à la problématique du déclin des pratiques alpines traditionnelles l'alpinisme. En effet dans un contexte de crise économique et de restrictions budgétaires le maintien de ces équipements publics, financés et gérés par des collectivités et/ou le monde associatif, dont la rentabilité financière nulle au regard de l'importance des coûts d'entretien et de construction peut apparaître comme un non-sens économique pour leur premier financeur, le contribuable français et européen¹⁷ lequel est en droit d'en attendre un « retour sur investissement » par une contribution notable à des politiques d'intérêt général. La contribution des refuges à l'attractivité des territoires n'est donc plus seulement une question légitime et pertinente mais constitue dorénavant une condition nécessaire au maintien d'une politique publique d'aide à leur égard. Tout projet les concernant (rénovation, construction...) se doit de d'envisager ces aspects d'intégration territoriale et la question de son utilité pour la population locale en amont et non plus à postériori.¹⁸

Si la prise de conscience est dorénavant actée les acteurs des territoires les plus engagés sur cette requalification de la vocation des refuges déplorent néanmoins « déficit collectif d'ambition sur les utilisations possibles de ces bâtiments »¹⁹ pouvant être inhérent à l'état de ceux-ci mais également à d'une stratégie collective pas encore clarifier.

2.2 Une remise à niveau du parc indispensable mais difficile.

Parmi les nombreuses contraintes pouvant être mis en avant celle de la « gestion de l'héritage » se pose rapidement. Le parc actuel, issu dans sa majeure partie des grands programmes réalisés au cours des Trente Glorieuses dans une logique « du refuge comme étape pour aller plus loin », est inadaptée en termes de confort, d'agencement et de fonctionnalité à la vocation que l'on voudrait lui attribuer. La requalification des fonctions et usages des refuges représente donc pour les gestionnaires et les collectivités concernées un coût matériel et financier significatif qui ne permet pas une remise à niveau de l'ensemble du parc à court terme (les opérations de rénovation de grands refuges tels que celui de l'Albert 1^{er} ou du Gouter dans le massif du Mont-Blanc se chiffre en millions d'euros).

2.3 Etat des lieux des principales préoccupations et attentes des acteurs territoriaux...

¹⁷ Jean-Pierre Chomienne, Commissaire du massif des Alpes, à la Datar, lors des Assises de l'alpinisme et des Activités de Montagne

¹⁸ Georges ELZIERES, Président de la FFCAM, lors des Assises de l'alpinisme et des Activités de Montagne

A l'heure actuelle les refuges sont au centre de trois grandes préoccupations qui font consensus mais dont la hiérarchie diffère en termes de priorité selon les acteurs considérés :

- la promotion de la pratique de l'alpinisme et des activités de plein air ;
- la sensibilité croissante des collectivités publiques pour la « promotion touristique » et l'animation des territoires ;
- la sensibilité et les intérêts des élus locaux et de certains acteurs associatifs et professionnels pour limiter ou réduire la « fracture » entre les jeunes et les milieux naturels, pour éveiller les populations aux préoccupations environnementales.²⁰

Les propriétaires historiques et nationaux tels que la FFCAM sont par vocation plus sensibles aux fonctions traditionnelles d'appui des refuges au développement des pratiques alpines (notamment vers les plus jeunes), tout comme les professionnels du secteur (gardiens, guides, opérateurs touristiques...), mais également attachés pour des raisons « sentimentales » à la préservation du patrimoine (historique, symbolique, architectural...) de leurs bâtiments et naturellement à leur rentabilité financière.

Les habitants, les acteurs socio-économiques et du monde associatif local sont quant à eux directement intéressés par les effets induits de leur activité sur la vie locale (création d'emploi, approvisionnement en produits locaux, mise en avant du patrimoine...).

Enfin, parmi les acteurs institutionnels les priorités varient selon leurs domaines de compétences. Les communes, propriétaires des terrains et premiers responsables de la sécurité des usagers sont particulièrement sensibles aux critères sécuritaires et liés au développement durable de leur territoire. Les régions et départements en revanche sont intéressés par la contribution des refuges au développement touristique et économique à l'échelle des massifs.

2.4 ... et des usagers.

La diversification des attentes s'applique également aux usagers, une étude réalisée sur les attentes des clientèles des refuges des Alpes Françaises en 2001²¹ avait permis de dresser une typologie des utilisateurs des refuges, les distinguant en trois catégories : « conservateurs », les « utilisateurs attentifs » et les « non-initiés ».

Les premiers, qui ne se considèrent pas comme des touristes ou des consommateurs, sont avant tout des alpinistes avec une conception traditionnelle et élitiste de l'alpinisme et de la montagne en général et un attachement pour les valeurs (effort, dépassement de soi, simplicité...). Nostalgiques du refuge rustique, isolé et confidentiel et de son ambiance « à l'ancienne » conviviale et entre initiés, ils en rejettent ses aspects commerciaux ainsi que les aménagements visant à en augmenter le confort.

²⁰ Georges ELZIERE, , lors des Assises de l'alpinisme et des Activités de Montagne

²¹ « Les attentes des clientèles des refuges des Alpes françaises », 2001

Le refuge doit revenir au sens premier du terme et se contenter d'assurer les prestations de base (hébergement et demi-pension, sanitaires).

Les seconds, tout en ayant une connaissance et des pratiques du milieu montagnard comparables à celles des « conservateurs » se montrent plus ouverts d'esprit. Favorables à la démocratisation de la fréquentation des refuges (signallement et sécurisation des sentiers d'accès, mise en place de tarifs abordables, égalité de traitement de la clientèle...) et à l'amélioration de la qualité de leurs services de base (restauration, information, réveil...) et de leur confort ils sont toutefois attaché au maintien de l' »ambiance refuge » et s'opposent à toute dérive vers un modèle d'« hôtel d'altitude ». Ils sont enfin sensibles aux enjeux de développement durable et local (fonctionnement écologique du refuge, restauration à base de produits et de plats locaux...).

La dernière catégorie, celle des « non-initiés », dont les effectifs ont sensiblement augmentés ces dernières années regroupe essentiellement des néophytes de la montagne que l'on retrouve sur les itinéraires les plus connus et les plus accessibles. Si le refuge représente pour eux le but de leur parcours ils en ignorent généralement ses règles de fonctionnement (horaires spécifiques, dépôt du matériel dans des casiers...), ses contraintes (rareté de l'eau et de l'énergie, gestion des déchets et de l'espace...) et sont parfois perdus dans cet environnement.

Sensibles à la sécurisation des accès, l'individualisation des prestations (recul des horaires du diner, du lever et du petit-déjeuner...), l'amélioration du confort (intimité, douches...) ils attendent également davantage de pédagogie de la part du gardien. Avides d'échanges et de connaissances sur la vie en montagne et le patrimoine naturel local ils sont par ailleurs critiques face aux impacts environnementaux des refuges (rejets d'effluents, nuisance sonore...) ce qui paraît d'ailleurs contradictoire avec leurs attentes de confort et de prestations plus nombreuses.

Il apparaît aujourd'hui acquit pour l'ensemble des acteurs de la montagne que les refuges de montagne sont des vecteurs d'attractivité pour les territoires et qu'ils ont vocation à l'être de plus en plus. Mais si les principes, les conditions et les leviers d'actions d'une stratégie cohérente en faveur de l'intégration territoriale des refuges sont identifiés et font consensus dans les grands discours qu'en est-il de leur traduction concrète sur le terrain ?

Néanmoins ce concept séduisant est-il réellement pertinent, applicable, approprié et appliqué en tout lieux ? Pourquoi et par quels moyens ?

Comment s'organisent les relations et les actions des principaux acteurs et comment les priorités de chacun s'articulent-elles entre elles et avec les attentes parfois contradictoires d'une clientèle éclatée ?

Troisième partie : du concept à la réalité.

Le contexte global et les cadres conceptuels de la contribution des refuges à l'attractivité des territoires maintenant posés il est temps de s'intéresser à travers à son application concrète et à son adaptation à des réalités locales (contexte territorial, spécificités du milieu, caractéristiques du refuge, profil des usagers, personnalité du gardien...) très différentes selon les lieux considérés.

En effet au-delà des effets d'annonces et des préconisations générales et consensuelles prescrites ce concept séduisant est-il réellement pertinent, applicable, approprié et appliqué en tout lieux ? Pourquoi ? Et, si oui, par quels moyens ? Comment s'organisent les relations et les actions des principaux acteurs et comment les priorités de chacun s'articulent-elles entre elles et avec les attentes parfois contradictoires d'une clientèle éclatée ?

A travers deux études de cas, celui du refuge d'Avérolles et celui de quelques refuges du massifs du Mont-Blanc, nous tacherons d'apporter un éclairage à ses interrogations en mettant à profit les observations réalisés au cours de stages, d'emplois et de séjours réalisés au sein de ces refuges.

1) Le refuge d'Avérolle

1.1 Élément contextuels et de localisation.

Située à 1750 mètres d'altitude sur le haut-plateau mauriennais dans le massif de la Vanoise en Savoie Bessans, petite commune de moins de 1 000 habitants, occupe un large fond de vallée. Sa position au cœur d'un environnement de haute montagne de qualité dont les caractéristiques physiques, avec un enneigement précoce et durable de qualité de novembre à avril et un ensoleillement régulier, permettent la pratique de nombreuses activités sportives, estivales ou hivernales, de tout niveau (ski de fond, randonnées pédestres, alpinisme et escalade, chien de traîneaux...) avec une spécialisation pour les activités nordiques sur lesquelles la station s'investit et s'appuie pour construire son image de marque et son attractivité en accueillant notamment chaque années les stages d'entraînement de l'équipe de France de ski de fond et de plusieurs équipes nationales de Biathlon.

Ne bénéficiant pas d'une grande notoriété ou de la présence de sites prestigieux la commune est restée à l'écart d'une fréquentation touristique de masse et s'est résolument orientée vers le développement d'un tourisme doux orienté à destination d'une clientèle dont les attentes, éloignées des

standards du tourisme de masse, correspondent davantage aux critères de l'écotourisme que témoigne son adhésion à la charte "Pour une montagne de confort" du Conseil Général de Savoie qui s'engage à proposer des offres diversifiées et adaptées à tous (seniors, familles avec enfants en bas âge, personnes blessées ou en situation de handicap...).

C'est dans ce contexte que le refuge d'Avérole, propriété de la FFCAM gérée par le Club Alpin de Lyon, prend place à 2 210 mètres en amont de la vallée du même nom non loin de la frontière italienne au cœur d'un cadre naturel de qualité entre les sommets de la Bessanèse (3.592 m), de l'Ouille d'Arbéron et du Charbonnel (3.752 m) et les glaciers d'Arnès et du Baounet offrant de multiples possibilités de dépassement sportif.

Haut lieu de la pratique du ski de randonnée de printemps en raison de conditions physiques particulièrement favorables (enneigement, espace, ensoleillement...) et d'un grand nombre de courses de tous niveaux le refuge est néanmoins, hormis cette activité qui assure pour les seuls mois de mars et avril la moitié de ses nuitées annuelles²², du déclin de l'alpinisme traditionnel dont la pratique estivale a quasiment disparue remplacée en partie par celle de la randonnée.

Le bâtiment actuel, inauguré en 1976, présente en revanche un accès facile, rapide et sécurisé permettant à une grande variété d'usagers (enfants, familles, personnes âgées...) de le pratiquer et de rejoindre le refuge en moins de deux heures en été depuis le hameau des Vincendières. Situé sur un espace ouvert et doté d'une capacité intermédiaire (80 places) mais rarement complet, l'établissement bénéficie d'un confort (couettes, petits dortoirs de 4 à 12 lits, douches, espace détente, bibliothèque...), d'une fonctionnalité et d'une intimité rares pour un refuge de montagne propice à une ambiance agréable et apaisée, à la prestation de services de qualité et lui vaut d'être agréé par l'Education Nationale pour l'accueil des enfants.

1.2 L'intégration territoriale en question.

a) La mise en valeur du patrimoine local :

L'accessibilité du site, il est possible pour le gardien de se rendre en voiture jusqu'au pied et à moins de 20 minutes de marche du refuge, permet un approvisionnement régulier (plusieurs fois par semaine) du bâtiment en produits frais et locaux en complément du ravitaillement par hélicoptage du début de saison. La fréquentation raisonnable du refuge ainsi que la réservation des nuitées en ligne par internet permet par ailleurs au gardien d'anticiper ses besoins à l'avance et d'effectuer directement ses achats chez les producteurs et commerçants locaux.

Ces atouts permettent une mise en valeur de la production du territoire dans l'offre de restauration du refuge qui correspond avec la philosophie des gardiens privilégiant la consommation et la promotion de produits bio,

²² Sources : gardien du refuge d'Avérole

locaux ou issus du commerce équitable. La carte du midi ou des boissons proposées (boissons locales, café du commerce équitable, absence des sodas de la grande distribution...) reflètent parfaitement cette orientation qui correspond aux la clientèle estivale du refuge, composée en majeure partie de randonneurs de moyenne montagne à la journée.

L'agencement du refuge rend possible la mise en valeur de l'environnement naturel et le savoir-faire local à travers l'exposition de panneaux d'informations sur l'environnement naturel ou histoire du territoire, de clichés photographiques d'un artiste local ou d'objets d'artisanat de la vallée que complète la création par les gardiens d'un espace détente et d'une bibliothèque à destination des usagers. La montée au refuge constitue en elle-même une immersion dans l'ambiance historique et architecturale du territoire avec la traversée des hameaux typiques et abandonnés des Vincendières et d'Avérole et des vestiges du premier refuge bâti en 1920.

Si la clientèle touristique est sensible et demandeuse à une cette immersion dans le patrimoine local permettant de valoriser et de promouvoir l'image du territoire vis-à-vis de l'extérieur et de renforcer son attractivité, cette vocation du refuge prend réellement son sens lors de l'accueil des groupes scolaires que lui permet l'agrément de l'Education Nationale. En effet, outre les avantages pour les gardiens de « remplir » le refuge durant les périodes creuses des mois de juin et septembre le séjour de classes ces séjours représentent aux dires des enseignants « un investissement utile, notamment en début d'année »²³ permettent de créer un « esprit de groupe et de solidarité à l'intérieur des classes par le partage d'un effort, d'une expérience et de souvenirs communs » tout en les sensibilisant au patrimoine naturel et historique d'un territoire sur lequel ils vivent mais que, pour la plupart ils méconnaissent et pratiquent peu.

b) Une implication forte dans la promotion touristique locale : l'exemple de mise en place du Tour de la Bessanèse

Suite à l'effondrement de la pratique estivale de l'alpinisme en haute-Maurienne la mise en place d'une offre touristique et sportive attractive à destination des nouveaux pratiquants, essentiellement des randonneurs, est devenu une préoccupation majeure pour les acteurs touristiques du territoire (office du tourisme...) et le CAF gestionnaire et un enjeu vital pour l'activité de refuges.

Dans le cas d'Avérole l'investissement des gardiens est à souligner de part leur rôle essentiel dans l'amélioration de l'offre existante (entretien, balisage et renforcement significatif de la signalétique des sentiers...) mais également et surtout dans son renouvellement par la création et la mise en œuvre d'un certain nombre de projet dans le cadre d'une démarche partenariale et transfrontalière volontaire.

²³ Témoignage recueilli auprès d'un enseignant d'un collège de Chambéry monté en repérage et rencontré au mois de juillet 2014 durant le stage d'été réalisé au refuge

La création du Tour de la Bèssanèse, circuit de randonnée de haute montagne entre 2200 et 3200 mètres d'altitude, d'une distance d'environ 32 kms, divisé en trois étapes de part et d'autres la frontière franco-italienne.

Le projet imaginé au début des années 2000 en concertation avec les gardiens des refuges italiens de Castaldi et Cibrario est directement mis en œuvre en 2005 avec l'aménagement du nouveau parcours (balisage des anciens sentiers, tracage des nouveaux itinéraires...) réalisé par les trois gardiens avec l'accord de la municipalité de Bessans et du club gestionnaire. Ouvert dès 2006 le parcours actuel se déroule sur sentiers balisés ne présente pas de difficultés d'alpinisme et destination de randonneurs, solitaires ou en groupe, plutôt confirmés. Prévu sur quatre jours avec 3 nuits dans les refuges impliqués dans sa création cet itinéraire présente un profil idéal pour les « randonneurs expérimentés aimant la découverte de paysages sauvages et de vallées diverses et le franchissement de cols à plus de 3000 m d'altitude ».

Le projet trouve également son intérêt et dans sa dimension transfrontalière avec la découverte par les pratiquants de chaque pays du territoire de l'autre, les gardiens partageant par ailleurs la volonté de proposer une qualité de services et des tarifs comparables et de mettre en avant le patrimoine local.

Ce projet, soutenu par une action de communication volontaire et visiblement efficace (diffusion de topos, montage d'un film retraçant le parcours et l'histoire du projet en libre accès sur le site internet du refuge...), a connu un rapide succès dès 2006 avec une augmentation considérable de la fréquentation du refuge (+53% selon les chiffres du club alpin de Lyon)²⁴ et attire aujourd'hui des clientèles extérieures au territoire voire d'autres nationalités (britanniques, germaniques...) peu représentées auparavant.

c) Une concertation locale perfectible :

Recrutement d'aides parmi population locale permettant complément d'une activité professionnelle hivernale de rester sur le territoire et complètent effets directs induit par l'activité locale.

Malgré leur investissement volontaire en faveur de la diversification de leur activité les gardiens semblent quelques peu isolés dans leurs initiatives. Les acteurs institutionnels locaux semblent manqués d'intérêt autant pour l'activité quotidienne du refuge (à l'exception des aspects sécuritaires) que pour les projets plus innovants tandis que l'éloignement du club gestionnaire à Lyon ne favorise pas les contacts et les préoccupations de chacun.

Les véritables partenaires des gardiens, avec qui ils ont des contacts quotidiens sont leurs collègues des autres refuges du secteur de la Haute-Maurienne (refuges des Carro et des Evettes), avec lesquels ils sont associés dans le cadre de leur activité hivernale (circuit de randonnée à ski Carro-Evettes-Avéroles sur trois jours) et naturellement ceux du versant italien le cadre du Tour de la Bèssanèse. Les échanges portant principalement sur

²⁴ Site internet du CAF de Lyon

l'uniformisation de la qualité et des tarifs des services proposés dans chaque refuge (accueil, restauration...) et les aspects sécuritaires (suivi du parcours des usagers, contrôle des arrivées et départs de courses, information de l'état des itinéraires...).

2) Refuges du massif du Mont-Blanc (secteur Chamonix).

2.1 Un haut lieu touristique de montagne.

Le massif du Mont-Blanc et Chamonix représentent dans l'imaginaire collectif les lieux ayant vu naître, croître et évoluer l'alpinisme, pratique à laquelle la station doit son identité, son développement et sa notoriété.

Conséquence son histoire et de son capital naturel exceptionnel l'économie de la vallée est complètement dépendante du tourisme, dépendance très perceptibles à travers quelques statistiques éloquentes :

- un parc de 67 528 lits touristiques qui comptabilise 3 902 862 millions de nuitées touristiques en 2010 pour une population de 9 351 résidents permanents ;
- la présence des trois sites touristiques les plus fréquentés de la région Rhône-Alpes : le chemin de fer du Montenvers (814 496 entrées en 2009), les téléphérique de l'Aiguille du Midi (798 752) et du Brévent (556 774)²⁵ ;
- un secteur tertiaire qui, essentiellement voué au tourisme (hôtellerie, commerce, remontées mécaniques, guides et accompagnateurs de montagne...) représente 92% de l'emploi local.

Outre ses aspects quantitatifs la station a su se renouveler suite au déclin relatif des activités traditionnelles de haute montagne grâce à l'explosion de l'offre d'activités sportives et de loisirs (VTT, VTT de descente, randonnée, parapente, escalade, ski de randonnée, canyoning...) diffusée sur l'ensemble du territoire chamoniard (fond de vallée, cours d'eau, ciel, milieu urbain...), le développement d'animations et de l'événementiel (Coupe du Monde d'Escalade, Ultra-Trail du Mont-Blanc, Cosmos Jazz Festival...) ou encore en devenant le lieu d'expérimentation de pratiques innovantes qui trouvent sur ce territoire symbolique une exposition plus importante et un terrain d'application idéal.

Plus récemment la commune a marquée son engagement pour une stratégie touristique qualitative basée sur l'innovation, l'écotourisme (préparation d'une charte, intégration de la thématique du tourisme dans le Plan Climat Territorial en cours de finalisation...) ou encore le tourisme adapté (label handicap de l'office du tourisme...).

2.2 La situation générale du parc.

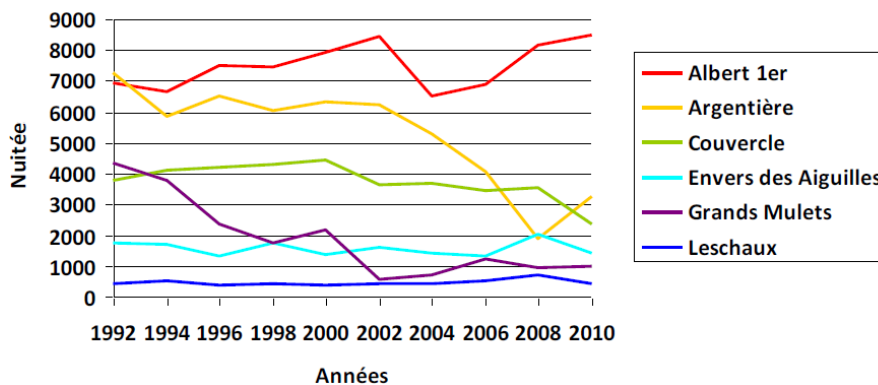
²⁵ ORT / MITRA, Fréquentation des sites touristiques 2000- 2009, 2010

Suite à ce constat, la participation des 9 refuges du versant Mont-Blanc à la l'activité locale (poids dans l'emploi, dans l'offre touristique...) peut en s'appuyant sur les seules statistiques (681 lits touristiques pour une fréquentation de 30 000 nuitées en 2010²⁶) paraître bien dérisoire.

Néanmoins, comme cela a été évoqué précédemment, ces établissements ne peuvent être considérés mais au contraire assument des fonctions touristiques, économiques, sociales, culturelles et symboliques. De plus leur activité et leur fréquentation sont très inégales et largement impactées par leur environnement immédiat, les sites les plus prestigieux et les plus accessibles concentrent la majorité des usagers. En s'appuyant sur les statistiques de fréquentation trois situations peuvent ainsi être observées (cf. Graphique 1) :

- Celle des refuges situés le long des itinéraires majeurs (Mont-Blanc, Vallée Blanche...) ou largement accessibles depuis des remontées mécaniques ne connaissent pas de ralentissement majeur de leur activité et souffre même parfois de surfréquentation à l'image du refuge du Goûter, complet en permanence, ou dans une moindre mesure de l'Albert 1^{er} ;
- celle de refuges de haute montagne qui en raison des difficultés d'accès, du niveau des courses ou de la moindre notoriété de leur site connaissent un recul notable de leur activité (ex : refuges d'Argentière, du Couvercle ou des Grands Mulets) ;
- celles de refuges ayant pu maintenir une certaine activité en raison d'une offre plus adaptées « à l'air du temps » ou d'une spécialisation dans des formes d'alpinisme encore attractives (courses rocheuses, cascade de glace...) à l'image de l'Envers des Aiguilles.

Graphique 1 : Fréquentation annuelle des refuges CAF du parc chamoniard depuis 1992



Sources : Club Alpin Français de Chamonix et ADSM

2.3 Analyse des points forts et faiblesses de l'intégration territoriale des refuges chamoniards (versant Mont-Blanc) :

a) Une concertation locale réelle malgré une la diversité des acteurs

²⁶ d'après les statistiques du CAF et les estimations de l'ARSM

Parmi les neuf refuges chamoniards du massif du Mont-Blanc établissements, six appartiennent à la FFCAM (Albert 1er, Argentière, Couvercle, Envers des Aiguilles, Grands Mulets et Requin) et sont gérés par la section locale du Club Alpin de Chamonix, les deux autres (Charpoua et Cosmiques) étant la propriété de la commune de Chamonix qui en confie la gestion à la Compagnie des Guides de Chamonix, laquelle assure aussi la cogestion du refuge du Requin avec le CAF de Chamonix. Trois propriétaires de nature différente ont donc autorité sur le parc ce qui à priori ne paraît pas favorable à une gestion uniforme et apaisée, du fait des conceptions, des priorités et des moyens de chacun mais également d'une histoire locale marquée par la lutte pour le contrôle de la montagne²⁷.

Pour la Compagnie des Guides de Chamonix, opérateur touristique et simple gestionnaire mandaté par la commune, les refuges sont avant tout considérés comme des outils de travail et des éléments intégrés à sa stratégie commerciale utiles à la promotion et à l'organisation des activités. Si la rentabilité économique des établissements est prise en compte ce critère n'est pas déterminant par rapport à leur fonctionnalité, à leur qualité d'accueil et de confort et leur adaptation à l'offre touristique proposée.

Les priorités de la FFCAM sont, on l'a vu, dictées par la contribution des refuges à sa politique de promotion de l'alpinisme à l'égard des jeunes, la préservation de son patrimoine et la rentabilité du parc.

Enfin la préoccupation majeure de la municipalité reste la sécurité, néanmoins certaines obligations particulières dues par le club gestionnaire à la commune dans les contrats de bail insistent sur le respect d'une période de gardiennage minimale, de l'environnement lors des travaux et la gestion courante des refuges ou encore le souci de maximiser les retombées locales induites par leur activité gestion (recrutement du gardien au niveau local, relation avec les acteurs économiques et touristiques locaux...) qui reflètent la façon dont la commune envisage la contribution des refuges à son image de marque et à son attractivité.

Le CAF, la municipalité et la Compagnie des Guides se rejoignent donc sur les grands enjeux que sont le maintien de l'activité des refuges, leur inscription dans une démarche de développement durable et locale et leur mise en conformité avec les réglementations. Afin de relever ces défis la répartition des tâches apparaît essentielle entre la commune et des gestionnaires, la première qui n'a pas vocation à assumer la gestion du parc a besoin des seconds tout en leur étant indispensable dans de nombreux domaines (entretien des sentiers d'accès, participation au financement des gros travaux...). Du fait du contexte local les refuges du massif sont donc parfaitement intégrés à la vie politique chamoniarde et font l'objet d'attention particulière de la part d'acteurs politiques d'autant plus sensibilisés sur le sujet qu'ils sont pour la plupart des pratiquants réguliers de la montagne. Le parcours de quelques personnalités locales ayant cumulé au fil du temps des responsabilités au sein de la section locale du Club Alpin de Chamonix, de la Compagnie des Guides et de la commune en est la parfaite illustration.

²⁷ DEBARDIEUX (B), 2001

b) Un parc caractérisé par un patrimoine naturel et historique riche...

Les refuges chamoniards du massif du Mont-Blanc ont en commun leur appartenance à un site prestigieux par son cadre naturel (tous sont dans situés en haute-montagne et contigus à un glacier...) et son histoire ponctuée d'événements et de symboles ayant marqué les chroniques de l'alpinisme. Tous ont néanmoins une identité propre, associée à un événement, un sommet ou un personnage emblématique lui conférant une place particulière au sein du patrimoine local et donnant à l'ensemble du parc une forte attractivité symbolique et un rôle dans la construction de l'identité chamoniarde.

Le refuge des Grands Mulet apparaît ainsi comme un vestige du temps héroïque de la conquête du Mont-Blanc (la première construction fut initiée par Horace Bénédicte de Saussure en 1786) alors que la notoriété du refuge de l'Albert 1er est indissociable de celle du roi des Belges, le « Roi-Alpinisme » personnage reconnu et respecté de l'alpinisme classique. Dans un registre plus tragique la courte histoire du refuge de l'Envers des Aiguilles reste dans la mémoire collective marquée par le souvenir du premier accident de secours en montagne en hélicoptère en 1957 (deux morts, un blessé grave et la destruction totale d'un hélicoptère).

D'autres refuges sont associés à des sommets mythiques, théâtres des exploits ascensionnistes d'alpinistes célèbres comme les refuges du Couvercle, avec l'Aiguille Verte, ou de Leschaux, avec la face nord des Grandes Jorasses (le « dernier grand défi des Alpes » jusqu'à son ascension en 1935). Les Cosmiques et le Requin pour leur part devant leur notoriété aux deux itinéraires célèbrissimes et massivement fréquentés qu'ils desservent : le Mont-Blanc par les 3 Monts et la descente de la Vallée Blanche.

c) ...associé à une diversité architecturale, d'ambiance et de pratiques.

Le parc se caractérise également par une forte disparité au niveau de l'aspect et de la fonctionnalité laquelle engendre des ambiances et de pratiques spécifiques à chaque lieu, chaque refuge peut ainsi être catégorisé parmi²⁸ :

- les « rustiques » Leschaux et la Charpoua qui en raison d'une capacité d'accueil limitée (respectivement 12 et 20 places) et d'un confort très sommaire (absence de sanitaires, promiscuité forte, regroupement de la cuisine et des couchettes dans un même espace ...) s'assimilent davantage à des « bivouacs améliorés ». Leur clientèle est composée essentiellement d'alpinistes chevronnés en raison de leur accès difficile et du niveau techniques de courses de grandes envergures mais peu reconnues aux yeux du grand public (face Nord des Grandes

²⁸ VILLENAVE (G.), 2011

Jorasses,...). Ces refuges possèdent toutefois un charme particulier et assurent un dépaysement hors du temps et du quotidien. La promiscuité entre une petite clientèle d'initiés, le contact facile avec le gardien, l'aspect rudimentaire leur confèrent une ambiance indéniable et une place à part dans le patrimoine chamoniard.

- les « intermédiaires » comme l'Envers des Aiguilles, les Grands Mulets ou le Requin. Ces refuges proposent davantage de confort que les précédents (séparation des locaux, présence de sanitaires voire de douches...), leur surface et leur agencement permettent une certaine intimité des usagers dans un cadre qui reste convivial. Leur ambiance et activités sont en revanche très dissemblables du fait des différentes pratiques de montagne associées à leur site (activité hivernale et fréquentation de masse pour le Requin avec l'accueil à la journée des skieurs descendant la Vallée Blanche ; activité printanière pour les Grands Mulets qui constitue une étape le long de la voie normale du Mont-Blanc pour les randonneurs à ski confirmés ; activité estivale et clientèle de grimpeurs expérimentés pour l'Envers des Aiguilles).
- les refuges de grande capacité (Albert 1^{er}, Couvercle...), conçus pour accueillir une importante clientèle dans des conditions de confort et de services similaires à celle des refuges intermédiaires bien que leur activité et leur ambiance puissent souffrir de surfréquentation certains soirs d'été (promiscuité importante, une atmosphère « industrielle », contacts limités voir conflictuels entre gardiens et usagers..). Ces refuges, comparables par leur cadre naturel (paysage glaciaire, isolement, point de vue sur des sommets prestigieux...) ou leur période de gardiennage connaissent cependant des évolutions divergentes sur vingt dernières années, l'activité et la fréquentation de l'Albert 1er se maintenant alors que celles du refuge du Couvercle ou d'Argentière sont en net recul.

d) L'intégration dans le tissu économique local : des interactions réelles mais inégales et très sectorielles.

Des échanges sont entretenus avec différents acteurs économiques de la vallée et notamment la société d'hélicoptères locale, Chamonix Mont-Blanc Hélicoptère (CMBH), qui assure l'exclusivité de l'approvisionnement de l'ensemble des refuges du massif, ces derniers n'ayant pas d'alternative à l'hélicoptage en raison de leur isolement et de l'importance de leurs besoins. La CMBH, qui assure aussi la logistique pendant les travaux d'entretien ou de rénovation, dispose avec les refuges du massif d'une clientèle à l'importance non-négligeable (le ravitaillement hebdomadaire d'un refuge comme l'Albert 1er nécessite en moyenne trois à quatre rotations hebdomadaires de marchandises), bien qu'essentiellement saisonnière, mais dont elle n'est pas, au vu de ses nombreuses autres activités (vols panoramiques...), dépendante.

En raison de son coût les gardiens la fréquence du ravitaillement par hélicoptage, la contrepartie est qu'il leur est du coup difficile de

s'approvisionner en produits frais issus de la production locale. Le recours aux grossistes alimentaires (Transgourmet...) est donc nécessaire et privilégié alors que les difficultés de l'agriculture locale ne créent pas un contexte favorable à de telles initiatives de promotion locale. Les refuges ayant une activité en journée proposant néanmoins une restauration à la carte qui si elle n'est pas basée de produit locaux propose des plats traditionnels d'inspiration locale (croustes au fromage, gratins, tartiflettes...). La situation est comparable avec artisanat local qui s'il est sollicité pour les multiples petits travaux de maintenance nécessaires, est généralement ne l'est pas pour les opérations lourdes des les rénovations qui sont généralement l'affaire d'entreprises extérieures à la vallée.

En revanche des liens de causes à effets existent entre l'activité des refuges et celle des différentes remontées mécaniques, mais principalement au bénéfice des premiers qui voient leur accessibilité améliorée. Les refuges de l'Albert 1er et d'Argentière ne débutent ainsi réellement leurs saisons estivales qu'à partir de la mi-juin lors de la réouverture des remontées mécaniques du col de Balme et des Grands Montets, la situation est comparable pour le refuge du Couvercle dont la fréquentation du mois de juin 2010 s'est effondrée en raison d'éboulements ayant provoqué l'interruption durant deux semaines du fonctionnement du train du Montenver. L'impact des refuges sur l'activité des remontées mécaniques est par contre moins évident et dépend surtout des situations, si l'on peut estimer qu'il est réel pour les remontées mécaniques dont l'activité estivale est traditionnellement limitée comme (cas du col de Balme et des Grand Montets qui profitent de la présence de l'Albert 1er et d'Argentière) il est insignifiant pour d'autres comme l'Aiguille du Midi ou le train du Montenvers.

e) Une exposition touristique réfléchie et mesurée.

La promotion touristique des refuges est assurée dans la vallée par la section locale du CAF et l'Office de Haute Montagne (OHM), une dépendance de la Compagnie des Guides faisant office véritable centrale d'information pour toutes les pratiques de la montagne possibles à Chamonix. L'OHM qui est en contact quotidien avec l'ensemble des gardiens de la commune qui lui communiquent les informations relatives aux conditions de la montagne (météorologie, praticabilité et à la fréquentation des itinéraires..) et fait office d'intermédiaire entre ces derniers et les touristes souhaitant s'informer et réserver des nuitées en refuge. Ce rôle est d'autant plus primordial qu'il n'existe pas de centrale de réservation commune aux refuges ni de liens, hormis le téléphone, ou d'espaces de communication directs entre les gardiens et les pratiquants de la montagne, acteurs pourtant essentiels, où ces derniers auraient un accès à tous types d'informations en direct (itinéraires de courses, tarifs, conditions météorologiques, places disponibles...).

La promotion touristique des refuges reste cependant de l'aveu des gardiens largement perfectible, aucun ne dispose de site Internet personnel alors que

leur absence au sein même de l'Office du Tourisme constitue un frein certain à leur visibilité. Davantage qu'une faiblesse cette réalité traduit surtout un manque d'intérêt de l'ensemble des acteurs (gardiens, propriétaires et élus) à élargir l'offre touristique des refuges vers de nouvelles pratiques et clientèles, évolution qui paraît d'ailleurs difficile en raison de leur classicisme (accès difficile, activités principalement dédiés à l'alpinisme...) comme en témoigne le succès mitigé des quelques initiatives lancées dans ce sens à l'image de la via ferrata et du circuit de randonnée des Balcons de la Mer de Glace entre le Couvercle, l'Envers des Aiguilles et la Charpoua ou l'ouverture de quelque voies d'école d'escalade à proximité de l'Albert 1^{er}.

Ainsi plutôt que de chercher à les ouvrir à une fréquentation ou des pratiques touristique de masse ou en faire des outils innovants L'activité des refuges s'insère donc démarche d'exemplarité touristique entreprise par l'ensemble des acteurs chamoniards (commune, office du tourisme, professionnels du secteur...), vient en complément d'une stratégie locale s'articulant au tour démarche mêlant ecotourisme, tourisme adapté et offre diversifiée et innovante. Trois piliers que l'on retrouve dans la situation et le projet de rénovation du refuge de l'Albert 1^{er}.

f) Un cas révélateur de l'insertion locale : le refuge de l'Albert 1^{er} et sa rénovation.

Un refuge attractif :

L'attractivité du refuge Albert 1^{er} repose principalement sur son accessibilité ainsi que sur la qualité et la quantité (47 itinéraires recensés²⁹) des courses qu'il dessert, le secteur offre ainsi une grande diversité de sommets, cols et itinéraires permettant la pratique de l'alpinisme sous toutes ses formes et à tous les niveaux, du néophyte à l'alpiniste chevronné.

Au sein de l'offre touristique du territoire l'Albert 1^{er} constitue généralement une étape du programme des fameux stages Mont-Blanc proposés par les opérateurs touristiques locaux à une clientèle d'alpinistes souvent néophyte venue à Chamonix dans le but de relever le « challenge » de l'ascension du Mont-Blanc. Il est également un des principaux points de départs estivaux de la fameuse Haute-Route Chamonix-Zermatt, itinéraire très parcouru par les groupes touristiques au mois d'août et qui représente en fin de saison environ la moitié de la fréquentation du refuge. L'importance et la réciprocité des relations entre l'Albert 1^{er} et ces itinéraires prestigieux sont la preuve de son intégration dans le réseau touristique et sportif local, lui même mondialement réputé, qui dépasse largement le simple cadre du bassin du Tour.

L'histoire particulière de la fondation de ce refuge marquée par le don du club alpin belge au club alpin français et le parrainage illustre du « Roi-Alpiniste », à laquelle s'ajoutent toutes les péripéties qu'un chantier de haute

²⁹ Source : camptocamp.org

altitude peut occasionner à cette époque, reflète parfaitement les spécificités de l'alpinisme ; pratique qui s'est très tôt déclarée porteuse des valeurs d'universalité et de partage (le don du CAB au CAF), de courage (les bâtisseurs) et d'humilité mais aussi depuis son origine caractérisée par un certain élitisme (le souverain)³⁰. Cette origine particulière qui a forgé l'identité du refuge lui conférée une certaine aura, est encore entretenue aujourd'hui par la présence du refuge historique, par des éléments de décor à l'intérieur du refuge principal (fresque chronologique de la vie d'Albert 1er, portraits du souverain...) ou lors d'événements comme à l'occasion du 50ème anniversaire du nouveau refuge Albert 1er célébré sur le site en présence de représentants du Club Alpin Belge et de nombreux acteurs locaux.

Une rénovation inscrite dans un projet collectif de territoire :

Le maintien de l'activité d'un refuge d'une telle importance a constitué l'objectif prioritaire de la FFCAM, des élus locaux et des professionnels du tourisme qui ont conduit à sa rénovation, l'un des objectifs de sa rénovation étant de pérenniser la fréquentation actuelle du refuge grâce à deux leviers d'action à même de renforcer son attractivité : l'élargissement de la période de gardiennage au printemps et l'amélioration de ses conditions d'accueil, de travail et de sa fonctionnalité.

Plus qu'une simple opération technique de réhabilitation d'une construction vétuste, cette rénovation par sa dimension multithématique est le fruit d'une prise de conscience des évolutions et des enjeux multiples qui se sont imposés au milieu montagnard ces dernières années et décennies et constitue un moyen d'adaptation à ce nouveau contexte. L'aspect qualitatif du projet est ainsi perceptible à travers les diverses mesures prises en matière d'environnement (sensibilisation des usagers, gestion des ressources et des déchets...), de stratégie touristique (maintien plutôt qu'augmentation de la capacité d'accueil, pas de dérives hôtelières, allongement de la période de gardiennage en fonction des données climatiques et d'une clientèle potentielle...) ou des choix architecturaux (préservation du refuge historique, pas de modification de l'emprise du refuge...).

La gouvernance du projet, ouverte à la participation des acteurs locaux (justifiée par l'importance des financements publics), et ses objectifs témoignent de son insertion locale à l'image de l'objectif d'avancement de la période de gardiennage au printemps qui offre de nouvelles perspectives non seulement à l'activité du refuge (retombées financières), aux amateurs de ski de randonnée, à l'offre touristique et sportive du secteur et à une gestion plus durable de la fréquentation de la montagne en proposant une alternative à l'itinéraire hivernal surfréquenté de la Haute Route utile pour la régulation de la fréquentation ainsi que la réduction des risques d'accidents et des impacts sur le milieu naturel.

³⁰ VILLENAVE (G.), 2011

Cette rénovation s'inscrit donc pleinement au sein de la démarche touristique qualitative entreprise par l'ensemble des acteurs chamoniards à l'égard des refuges autour d'une offre durable, adaptée, diversifiée et complémentaire avec l'offre touristique globale de la vallée.

Parmi les constats que l'on peut tirer de ces observations comparatives on peut notamment relever un paradoxe entre la situation des gardiens d'Avéroles qui, bien que volontairement investis dans la recherche d'innovation, de renouvellement et de « territorialisation » de leur activité semblent assez esseulés dans leurs efforts alors que leurs collègues chamoniards, plus conservateurs et moins engagés sur ces questions (du fait notamment du classicisme de leurs refuges), bénéficient d'un soutien actif des acteurs institutionnels locaux et finalement d'une meilleure intégration territoriale. Ce soutien s'explique par la conscience qu'ont les acteurs du territoire que si les refuges n'attirent qu'une part infime de la clientèle touristique de la station ils n'en restent pas moins des marqueurs identitaires, « les fleurons et la vitrine de son équipement touristique » dont les usagers représentent un « noyau dur du tourisme » qui a un effet d'entraînement sur les visiteurs non-alpinistes »³¹. Par conséquent, malgré et en raison de leur classicisme, ils occupent une place importante au sein d'une stratégie touristique locale s'appuyant sur une offre d'ensemble cohérente, durable et diversifiée. Leur rôle consistant principalement en un devoir d'exemplarité sur l'accomplissement de leurs vocations traditionnelles (accueil, sécurité...) et de leur impact environnemental devant contribuer à l'entretien de l'image de marque de la station.

³¹ Propos recueillis lors d'un entretien réalisé auprès du responsable de la Direction du Développement Durable du Territoire de la mairie de Chamonix.

Conclusion.

A l'issue de ce travail il est possible de valider notre hypothèse de départ, les refuges pouvant effectivement être considérés comme des outils contribuant à l'attractivité des territoires en participant à un processus de valorisation spécifique des ressources matérielles (alpinisme,...) ou immatérielles (patrimoine historique...) de ces territoires dans le cadre d'une stratégie partagée, de partenariats et la réalisation d'actions commune avec les acteurs locaux.

Il paraît néanmoins de dresser, au-delà des grands discours nationaux et des orientations générales un mode d'emploi idéal applicable et adapté à tous les territoires de montagnes disposant de refuges. Les observations réalisées dans deux contextes différents montrent au contraire la grande diversité des situations et l'absence, malgré des traits communs généraux (contribution à l'emploi local...), d'un modèle unique (de gouvernance, d'actions...) pour l'intégration et la contribution des refuges à l'attractivité des territoires. Et si les gardiens, en fonction de leurs personnalité et sensibilités, actions et investissements ont un rôle essentiel à jouer dans ces processus il n'est pas suffisant, le tout dépendant en grande partie du contexte dans lequel ils exercent leur activité (implication et stratégie des acteurs du territoire, accessibilité et fonctionnalité du refuge, caractéristiques de la clientèle...).

Ainsi l'inscription des refuges dans la politique d'attractivité territoriale d'un site prestigieux et dont l'activité touristique est arrivée à maturité comme celui de Chamonix ne sera pas envisagée et réalisée de la même manière que sur un autre territoire.

Table des cartes, graphiques et tableaux :

Graphique :

- Graphique 2 : Fréquentation annuelle des refuges CAF du parc chamoniard depuis 1992, sources Club alpin français de Chamonix.

Bibliographie.

Ouvrages :

BERNIER (X.) et GAUCHON (C.), 2013, *Atlas des Montagnes. Espaces habités, mondes imaginés*, Editions Autrement, 96p.

JOUTY (S.), 2013, *Refuges de montagne, Editions Hoëbeke indicateurs sociaux au 21^{ème} siècle*, DUNOD, 174p.

GUMUCHIAN (S), OHANESSIAN (L), 2006, *Refuges gourmands pour les petits et pour les grands*, coll. D'Ici et d'Ailleurs, 81p.

URBAIN (J-D), 2003, *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*, coll Petite Bibliothèque Payot, 353p.

DEBARDIEUX (B), 2001, *Chamonix Mont-Blanc : 1860-2000. Les coulisses de l'aménagement*, Edimontagne, 359p.

Rapports, synthèses et mémoires :

« Jeunes en refuges. Guide pratique pour réussir sa sortie en refuge de montagne pour des mineurs encadrée ». REEMA, 2013.

« L'attractivité touristique comme levier de dynamisation économique des territoires de montagne », Rapport préparatoire à la 5^{ème} biennale européenne de la montagne, Comité scientifique de la montagne, 2013.

« Synthèses des Assises de l'alpinisme et des Activités de Montagne », avril 2011.

VILLENAVE (G.), 2011, « Evolutions et intégration des refuges de montagne dans les territoires et les enjeux de la montagne : le cas des refuges chamoniards dans le massif du Mont-Blanc », Mémoire de Master IDT, 94p.

« Dossier UTN du projet de rénovation du refuge Albert 1er », Club Alpin Français, décembre 2010.

« Les refuges de montagne en Europe. Approche comparative sur 10 pays de différents massifs » (Alpes, Pyrénées, Balkans, Scandinavie), dossier ODIT France, 2009.

« Les attentes des clientèles des refuges des Alpes françaises », 2001, étude qualitative des bureaux d'étude ALTIMAX et VERSANT SUD.

Articles:

PEECQUEUR (B), ROUX (E) et VOLLET (D), « Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnies ». Revue Economie Rurale, numéro 293, mai-juin 2006.